



Séance ordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue par vidéoconférence à Gatineau, le mercredi 8 juillet 2020 à 9 h 30 à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, messieurs les conseillers Cédric Tessier, président, Gilles Chagnon, Pierre Lanthier et madame la conseillère Renée Amyot formant quorum du comité.

Monsieur le conseiller Cédric Tessier préside la séance.

Sont également présents, mesdames et messieurs Luc Bard, directeur général adjoint, Yess Gacem, directeur général adjoint, Melvin Jomphe, directeur de cabinet, M^e Geneviève Leduc, greffière, ainsi que Luc Beaudoin, Jean Boileau, Louise Boudrias, Amélie Bourgon, Daniel Champagne, Suzanne Dagenais, Geneviève d'Amours, Laurence Gillot, Jean Lessard, Isabelle Sabourin et Mario St-Pierre.

CE-2020-440

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES ORDINAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE GATINEAU TENUES LES 20 ET 27 MAI 2020, 3, 10, 16 ET 17 JUIN 2020 AINSI QUE DE LA SÉANCE SPÉCIALE TENUE LE 9 JUIN 2020

CONSIDÉRANT QU'une copie des procès-verbaux des séances ordinaires du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenues les 20 et 27 mai 2020, 3, 10, 16 et 17 juin 2020 ainsi que de la séance spéciale tenue le 9 juin 2020 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adopte les procès-verbaux, comme soumis.

Adoptée

CE-2020-441

SOUSSION 2020 SP 102 - SERVICES PROFESSIONNELS - TYPOLOGIE ET CARACTÉRISATION DES INONDATIONS - FORMULATION DE RECOMMANDATIONS VISANT L'ATTÉNUATION DES RISQUES ASSOCIÉS AUX INONDATIONS - SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme AECOM Consultants inc., 85, rue Sainte-Catherine Ouest, Montréal, Québec, H2X 3P4, pour les services professionnels de typologie et de caractérisation des inondations ainsi que la formulation de recommandations visant l'atténuation des risques associés aux inondations, pour un montant total de 192 223,25 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 5 mai 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-20020-001-94307	175 525,45 \$	Étude sur l'évolution géomorphologique - Étude sur la typologie
04-13493	8 359,35 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 338,45 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-442 **IMPLANTATION D'ARRÊTS TOUTES DIRECTIONS - INTERSECTION DE L'AVENUE GATINEAU ET DE LA RUE DE TOURAINE - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - NATHALIE LEMIEUX**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète l'implantation d'arrêts toutes directions à l'intersection de l'avenue Gatineau et de la rue de Touraine, dossier RS-20-111, comme illustré au plan numéro CRO-20-229 du 6 mai 2020.

L'installation de la signalisation requise sera effectuée dans le cadre de la réalisation des travaux de réfection de l'avenue Gatineau, entre la rue Saint-Louis et le boulevard La Vérendrye Ouest, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-229 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-443 **MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DU CAVEAU - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue du Caveau, dossier RS-20-130, comme illustré au plan numéro CRO-20-294 du 18 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Du Caveau	Nord	De la rue De Bruyne à la rue Martin-Perrier Sud	7 h à 17 h Lundi-vendredi Septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-294 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-444

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT –
RUES L'ABBÉ-GINGUET ET O'HAGAN - ÉCOLE LE TREMPLIN - DISTRICT
ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues l'Abbé-Ginguet et O'Hagan – École Le Tremplin, dossier RS-20-137, comme illustré au plan numéro CRO-20-271 du 9 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rues</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroits</u>	<u>En vigueur</u>
O'Hagan	Sud	À partir d'un point situé à 48 m à l'est de la rue l'Abbé-Ginguet, sur une distance de 18 m vers l'est	En tout temps
L'Abbé Ginguet	Est	À partir d'un point situé à 35 m au nord de la rue Louis-Riel, sur une distance de 182 m vers le nord	En tout temps

Implanter une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
L'Abbé Ginguet	Est	À partir d'un point situé à 217 m au nord de la rue Louis-Riel, sur une distance de 30 m vers le nord	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-271 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-445

**MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE
MONTE-CARLO - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR - RENÉE AMYOT**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de Monte-Carlo, dossier RS-20-138, comme illustré au plan numéro CRO-20-273 du 9 juin 2020.

Installer une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Monte-Carlo	Nord	Entre la rue d'Antibes et de Cannes	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-273 qui fait partie intégrante de la présente

Adoptée

CE-2020-446

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - TRAVAUX DU LOT 2 - RÉFECTION DES STATIONS DE SUPPRESSION GAMELIN ET MAIN - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINTE-ROSE ET DU VERSANT - LOUISE BOUDRIAS ET DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-435 du 19 juin 2019, octroyait un contrat à la firme Allen Entrepreneur Général inc. pour les travaux de réfection des stations de suppression Gamelin et Main – Lot 2 pour un montant total de 9 974 736,49 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 16 115,44 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 165919;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 30 119,66 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 167184;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 64 050,94 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 168649;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 17 246,25 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 169166;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 10 488,77 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 169900;

CONSIDÉRANT QU'après révision, le consultant Stantec inc. recommande un montant supplémentaire de 126 289,47 \$ incluant les taxes, pour les travaux de réfection des stations de suppression Gamelin et Main – Lot 2;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant supplémentaire excède la limite de 200 000 \$ prévue au règlement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 165919 pour un montant total de 16 115,44 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 167184 pour un montant total de 30 119,66 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 168649 pour un montant total de 64 050,94 \$ incluant les taxes;

- entérine la délégation de pouvoir numéro 169166 pour un montant total de 17 246,25 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 169900 pour un montant total de 10 488,77 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 126 289,47 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, dans le cadre du contrat des travaux de réfection des stations de surpression Gamelin et Main – Lot 2 portant le cumulatif des ajustements à approuver à 264 310,53 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant de 10 239 047,02 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30843-003-94308	32 379,52 \$	Honoraires professionnels - Travaux d'infrastructure - Eau potable et assainissement des eaux tecq - 15-1009 Travaux poste Gamelin
06-30843-004-94309	82 939,60 \$	Honoraires professionnels - Travaux d'infrastructure - Eau potable et assainissement des eaux tecq - 15-1010 - Travaux poste Main
04-13493	5 492,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 478,31 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-447

SOUMISSION 2020 SP 065 - ATELIERS LEDUC - REMPLACEMENT DE CHAUDIÈRES - PROJET 18-2042 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Lar-Mex inc., 4-5509, Canotek Road, Gloucester, Ontario, K1J 9J8, pour les travaux de remplacement de chaudières aux ateliers Leduc du Théâtre de l'Île, pour un montant total de 119 000 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18001-013-94310	108 662,86 \$	Plan directeur électromécanique - 18-2042 – Chaudière – Atelier Leduc
04-13493	5 175,04 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 162,10 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-448

SOUSSION 2020 SP 052 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SERVICES MUNICIPAUX ET RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LE BOULEVARD DES ALLUMETTIÈRES ET LA RUE DUMAS - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET DE HULL-WRIGHT - JOCELYN BLONDIN ET CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour le remplacement des services municipaux et le réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre le boulevard des Allumettières et la rue Dumas, pour un montant total de 843 992,15 \$ incluant les taxes, en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 20 mai 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-18010-009-94311	145 340,97 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 18-3067 – Honoraires professionnels – Boulevard Saint-Joseph – Entre la rue Dumas et le boulevard des Allumettières
18-19004-007-94312	625 336,35 \$	Fonds dédiés aux infrastructures (ing-13-007) - 18-3067 – Honoraires professionnels – Boulevard Saint-Joseph – Entre la rue Dumas et le boulevard des Allumettieres
04-13493	36 703,29 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	36 611,54 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-449

SOUSSION 2019 SP 278 - SERVICES MUNICIPAUX - RUE AMHERST, ENTRE LE BOULEVARD SAINT-JOSEPH ET LE RUISSEAU DE LA BRASSERIE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Groupe Michel Leclerc inc., 855, rue Pépin, bureau 200, Sherbrooke, Québec, J1L 2P8, pour les travaux du projet des services municipaux de la rue Amherst, entre le boulevard Saint-Joseph et le ruisseau de la Brasserie, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 8 617 479,73 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

De plus, ce comité autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser des travaux pour le projet des services municipaux de la rue Amherst, entre le boulevard Saint-Joseph et le ruisseau de la Brasserie, et ce, pour la durée du chantier.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30842-018-94313	460 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Égouts et aqueduc - 17-3086 – Rue Amherst pavage
06-30842-019-94314	3 400 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Égouts et aqueduc - 17-3086 – Rue Amherst - Égouts
06-30842-020-94315	160 000,00 \$	Réfection et aménagement du réseau routier - Égouts et aqueduc - 17-3086 – Rue Amherst - Aqueduc
18-19004-201-94316	485 636,13 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - (ing-13-007) - 17-3086 – Rue Amherst – Pavage - Rue du Ruisseau – Boulevard Saint-Joseph
18-19004-202-94317	2 939 769,47 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - (ing-13-007) - 17-3086 – Rue Amherst – Égouts – Rue du Ruisseau – Boulevard Saint-Joseph
18-19004-203-94318	423 502,02 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - (ing-13-007) - 17-3086 – Rue Amherst – Aqueduc – Rue du Ruisseau – Boulevard Saint-Joseph
04-13493	374 754,49 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	373 817,62 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-450

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE DE L'ATMOSPHÈRE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PLATEAU – MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue de l'Atmosphère, dossier RS-20-152, comme illustré au plan numéro CRO-20-292 du 22 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement limité :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Atmosphère	Sud-Est	D'un point situé à 8 m au nord-est de la rue du Firmament (intersection ouest) sur une distance de 51 m vers le nord-est	15 minutes 7 h à 17 h Lundi au vendredi

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-292 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-451

AUTORISER LA FIRME CITEK S.E.N.C. À DÉPOSER DES DEMANDES D'APPROBATION AU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES POUR LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DES BOULEVARDS DE LA CITÉ ET DU CARREFOUR ET L'AMÉLIORATION DES LIENS PIÉTONNIERS - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-894 du 10 décembre 2019, adjugeait à la firme Citek s.e.n.c. un contrat pour les services professionnels pour les services consultatifs, l'élaboration de concepts, les services de coordination, les études préparatoires, la préparation de plans, devis et documents d'appel d'offres, ainsi que les services durant la construction pour le projet de réaménagement des boulevards de la Cité et du Carrefour et l'amélioration des liens piétonniers;

CONSIDÉRANT QUE le projet le projet de réaménagement des boulevards de la Cité et du Carrefour et l'amélioration des liens piétonniers, est assujetti à des autorisations du ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement*;

CONSIDÉRANT QUE le projet de réaménagement des boulevards de la Cité et du Carrefour et l'amélioration des liens piétonniers, pourraient être assujettis à d'autres autorisations gouvernementales;

CONSIDÉRANT QU'une résolution de la Ville est requise pour autoriser la firme mandatée à déposer les demandes d'autorisation et le certificat de conformité des travaux au nom de la Ville auprès des autorités compétentes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la firme Citek s.e.n.c. à soumettre :

- toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réaménagement des boulevards de la Cité et du Carrefour et l'amélioration des liens piétonniers;
- toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réaménagement des boulevards de la Cité et du Carrefour et l'amélioration des liens piétonniers;
- au MELCC et aux autorités concernés, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Adoptée

CE-2020-452

SOUSSION 2020 SP 051 - MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2020 - LOT 2 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX D'AYLMER, DE LUCERNE, DU PLATEAU, DE LIMBOUR ET DE LA RIVIÈRE-BLANCHE – AUDREY BUREAU, GILLES CHAGNON, MAUDE MARQUIS-BISSONNETTE, RENÉE AMYOT ET JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Eurovia Québec Construction inc., 960, chemin Edelweiss, Wakefield, Québec, J0X 3G0, pour le projet des mesures de modération de la circulation 2020 du lot 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 228 474,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 11 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16029-011-94319	208 627,76 \$	Mesures de modération de la vitesse – 19-3071 – MMC 2020 - Lot 2
04-13493	9 935,84 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	9 911,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-453

SOUSSION 2020 SP 150 - REMPLACEMENT DE CONDUITES PLUVIALES SOUS LE BOULEVARD LA VÉRENDRYE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT – DANIEL CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme K.F. Construction inc., 201-1410, rue de Jaffa, Laval, Québec, H7P 4K9, pour les travaux du projet de remplacement de conduites pluviales sous le boulevard La Vérendrye Ouest, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 861 537,57 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16001-042-94320	430 000,00 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 16-3089 - TTOG – Boulevard La Vérendrye - TRV
06-30842-026-94321	356 698,64 \$	Réfection et aménagement - Réseau routier - Égouts et aqueduc - 16-3089 - TTOG – Boulevard La Vérendrye - TRV
04-13493	37 466,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	37 372,63 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-454

SOUSSION 2019 SP 200 - RÉSEAU ROUTIER 2018-2019 - RÉFECTION DU BOULEVARD LA VÉRENDRYE OUEST (DU BOULEVARD GRÉBER AU VIADUC DE L'AUTOROUTE 50) - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL, DE TOURAINE ET DU VERSANT - GILLES CARPENTIER, NATHALIE LEMIEUX ET DANIEL CHAMPAGNE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Pavage Inter Cité, 485, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour les travaux de réfection du boulevard La Vérendrye Ouest, à partir du boulevard Gréber jusqu'au viaduc au-dessus de l'autoroute 50 (environ 1000 m), sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 3 499 819,45 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- autorise une dérogation au Règlement numéro 44-2003 concernant le bruit sur le territoire de la ville de Gatineau afin d'autoriser l'entrepreneur à réaliser des travaux pour le projet de réfection du boulevard La Vérendrye Ouest, à partir du boulevard Gréber jusqu'au viaduc au-dessus de l'autoroute 50 pour la durée du chantier.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION	MONTANT (INCLUANT LES TAXES)
06-30830-009	Programme de réfection du réseau routier 2018 – La Vérendrye	1 500 000,00 \$
06-30868-023	Programme de réfection du réseau routier 2020 – La Vérendrye	1 000 000,00 \$
06-30788-028	Programme de réfection du réseau routier 2016 – Économies	408 000,00 \$
06-30806-027	Programme de réfection du réseau routier 2017 – Économies	287 801,65 \$
04-13493	TPS à recevoir - Ristourne	152 199,15 \$
04-13593	TVQ à recevoir - Ristourne	151 818,65 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-455

SOUSSION 2019 SP 179 - REMPLACEMENT DU PONCEAU SUR LE CHEMIN DUFRESE - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LA RIVIÈRE-BLANCHE ET DE BELLEVUE - JEAN LESSARD ET PIERRE LANTHIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Equinoxe JMP – 6369472 Canada inc, 1651, rue Routhier, Gatineau, Québec, J8R 3Y6, pour la réalisation des travaux de remplacement d'un ponceau sur le chemin Dufresne, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant approximatif de 375 074,89 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 18 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19004-120-94322	342 493,37 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - (ing-13-007) - 18-3095 - Ponceau Dufresne
04-13493	16 311,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	16 270,37 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-456

SOUSSION 2020 SP 195 - INSTALLATION DE CLÔTURES - PARCS MOUSSETTE ET DE L'OISEAU-BLEU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU ET DU CARREFOUR-DE-L'HÔPITAL - JOCELYN BLONDIN ET GILLES CARPENTIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Clôture Régionale, 170, rue Bombardier, unité 3, Gatineau, Québec, J8R 0G5, pour l'installation de clôtures aux parcs Moussette et de l'Oiseau-Bleu sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 129 736,69 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 22 juin 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19007-013-94323	83 040,39 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 19-3040 - Parc Moussette
18-19008-004-94324	35 426,50 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 202020-3004 - L'Oiseau Bleu - Tennis et clôtures
04-13493	5 641,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	5 627,85 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-457

SOUSSION 2020 SP 067 - FOURNITURE ET INSTALLATION DE STRUCTURES DE JEUX POUR LES PARCS ABÉNAQUIS, BEAUMONT, BLAINVILLE, BRADY, ROBINSON, TIBÉRIUS ET VICTORIA - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE DESCHÊNES, DE LUCERNE, DE BELLEVUE, DE BUCKINGHAM, DE POINTE-GATINEAU ET DU LAC-BEAUCHAMP - MIKE DUGGAN, GILLES CHAGNON, PIERRE LANTHIER, MARTIN LAJEUNESSE, MYRIAM NADEAU ET JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes pour la fourniture et l'installation de structures de jeux en conformité avec les documents d'appel d'offres et leurs soumissions déposées le 9 juin 2020, et ce, comme étant les soumissions ayant obtenu le plus haut pointage conformément à la grille d'évaluation dûment autorisée, à savoir :

À la firme Techsport inc., 4995, route 125, Rawdon, Québec, J0K 1S0, aux divers parcs suivants :

- Parc Abénaquis au montant de 55 500,00 \$ incluant les taxes;
- Parc Blainville au montant de 44 930,39 \$ incluant les taxes;
- Parc Victoria au montant de 49 500,00 \$ incluant les taxes.

À la firme Équipements Récréatifs Jambette inc., 700, rue des Calfats, Lévis, Québec, G6Y 9E6, aux divers parcs suivants :

- Parc Beaumont au montant de 14 882,36 \$ incluant les taxes;
- Parc Tibérius au montant de 46 018,74 \$ incluant les taxes;
- Parc Brady au montant de 39 005,27 \$ incluant les taxes;
- Parc Robinson au montant de 78 057,68 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19008-010-94325	50 678,89 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 202020-3010 – Parc Abénaquis - Structure
18-19008-022-94326	13 589,58 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 202018-3111 – Parc Beaumont - Aménagement
18-20016-010-94327	42 021,24 \$	Projets de réaménagement de parcs inclus au pic - 19-3030 - Aménagement – Parc Tibérius
18-19008-019-94328	35 617,01 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 202020-3021 – Parc Brady - Composantes de jeux
18-19008-017-94329	71 277,06 \$	Plan d'investissements communautaires (pic) - 202020-3019 – Parc Robinson - Structure jeux
18-15004-029-94330	45 200,10 \$	Plan quadriennal - Parcs et structures récréatives - Parc Victoria
18-18005-003-94331	24 239,05 \$	Plan quadriennal d'investissement des parcs - 18-3072 – Parc de Blainville – Structures de jeux
18-20016-005-94332	16 788,38 \$	Projets de réaménagement de parcs inclus au pic - 18-3072 – Structure de jeux – Parc Blainville
04-13493	14 259,38 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	14 223,75 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-458

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE NOTRE-DAME - DISTRICT ÉLECTORAL DE LA RIVIÈRE-BLANCHE - JEAN LESSARD

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur la rue Notre-Dame, dossier RS-20-096, comme illustré au plan numéro CRO-20-217 du 23 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Notre-Dame	Nord	À partir de la rue des Sables, sur une distance de 65 m vers l'est	En tout temps
Notre-Dame	Ouest	À partir du boulevard Maloney Est, sur une distance de 123 m vers le sud	En tout temps
Notre-Dame	Sud	Entre la rue des Sables et le boulevard Maloney Est	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

L'installation de la signalisation requise sera effectuée dans le cadre de la réalisation des travaux de réfection de la rue Notre-Dame, entre la rue des Sables et le boulevard Maloney Est, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-217 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-459

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - SERVICES PROFESSIONNELS - RÉFECTION DES SYSTÈMES D'ÉCLAIRAGE DES TERRAINS SPORTIFS AUX PARCS SAINT-RENÉ, MARCEL-GLADU ET SACRÉ-CŒUR - DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - NATHALIE LEMIEUX

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2014-752 du 11 juin 2014, adjugeait un contrat pour des services professionnels d'ingénierie en éclairage à la firme CIMA +, s.e.n.c. pour la préparation des plans et devis et la surveillance des travaux dans le cadre des travaux de réfection des systèmes d'éclairage des terrains sportif aux parcs Saint-René, Marcel-Gladu et Sacré-Cœur pour un montant de 41 391 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-240 du 22 mars 2017, autorisait un ajustement des honoraires professionnels à la firme CIMA +, s.e.n.c. pour un montant de 11 600,98 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA +, s.e.n.c. a déposé des demandes de coûts supplémentaires d'un montant total de 15 116,91 \$ incluant les taxes, pour reprendre les processus de préparation de nouveaux plans et devis et d'appel d'offres pour les travaux d'éclairage sportif au parc Saint-René;

CONSIDÉRANT QUE le montant de l'ajustement dépasse la limite prévue au Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures en recommande l'approbation :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- autorise le montant de 15 116,91 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, à la firme CIMA +, s.e.n.c. pour des services professionnels d'ingénierie en éclairage dans le cadre du projet de réfection des systèmes d'éclairage des terrains sportif aux parcs Saint-René, Marcel-Gladu et Sacré-Coeur.

Le coût total du contrat représente un montant de 68 108,89 \$ incluant les taxes. Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14017-022-94333	13 803,75 \$	Plan quadriennal d'investissements des parcs - 14-049 - Boulevard Saint-René - Travaux électriques
04-13493	657,40 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	655,76 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-460

AUTORISER L'AJUSTEMENT DES HONORAIRES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - CIMA+, S.E.N.C. - PROJET DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX DU BOULEVARD SAINT-JOSEPH, ENTRE LES BOULEVARDS MONTCLAIR ET SAINT-RAYMOND - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT- RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-383 du 30 mai 2018, adjugeait un contrat à la firme CIMA+, s.e.n.c. pour les services professionnels d'ingénierie pour le projet de services municipaux et réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre les boulevards Montclair et Saint-Raymond pour un montant total approximatif de 801 030,83 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE les délégations de pouvoirs numéros 155191, 155430 et 163167 ont déjà été approuvées pour un montant de 71 043,06 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la firme CIMA+, s.e.n.c. a soumis des demandes d'honoraires professionnels supplémentaires en lien avec des activités de conception d'un montant de 89 586,59 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE le montant total de l'ajustement dépasse la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit 10 %, dans le présent cas;

CONSIDÉRANT QU'après vérifications, le Service des infrastructures recommande l'approbation des services supplémentaire pour les honoraires professionnels de la firme CIMA+, s.e.n.c. pour un montant de 89 586,59 \$ incluant les taxes :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 155191, 155430 et 163167 d'un montant total de 71 043,06 \$ incluant les taxes, pour la réalisation d'activités de conception supplémentaires;
- approuve le montant de 89 586,59 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, pour des honoraires professionnels supplémentaires à la firme CIMA+, s.e.n.c., sans impact budgétaire, dans le cadre du projet de réfection des services municipaux et réaménagement du boulevard Saint-Joseph, entre les boulevards Montclair et Saint-Raymond.

Le coût total révisé du contrat, suite à cet ajustement, s'élève à un montant de 961 660,48 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16001-038-94334	81 804,49 \$	Fonds dédiés aux infrastructures - 17-3096 – Honoraires professionnels - Boulevard Saint-Joseph – Entre les boulevards Montclair et Saint-Raymond
04-13493	3 895,92 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 886,18 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-461

AUTORISER UN AJUSTEMENT DU COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - EUROVIA QUÉBEC CONSTRUCTION INC. - MESURES DE MODÉRATION DE LA CIRCULATION 2019

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-544 du 3 juillet 2019, adjugeait à la firme Eurovia Québec Construction inc., un contrat pour les travaux du projet de mesures de modération de la circulation 2019, d'un coût de 644 465,35 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'un montant de 57 456,03 \$ incluant les taxes, est autorisé en vertu des délégations de pouvoir numéros 163736 et 166127 pour les ordres de changements numéros 1 à 6, 8 à 11, 13 et 14;

CONSIDÉRANT QUE l'entrepreneur, Eurovia Québec Construction inc. a déposé à la Ville d'autres demandes de travaux supplémentaires;

CONSIDÉRANT QUE ces demandes de travaux supplémentaires déposées par l'entrepreneur ont été analysées par le consultant, la firme SNC-Lavalin inc. et qu'il recommande le paiement d'un montant de 46 563,64 \$ incluant les taxes, pour les travaux décrits aux ordres de changements numéros 7, 12 et 15 à 21;

CONSIDÉRANT QUE ces ajustements dépassent la limite autorisée par le Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation du pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, soit de 10 % de la valeur initiale du contrat dans le cas présent;

CONSIDÉRANT QU'après vérification, le Service des infrastructures recommande cet ajustement de coût de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine les délégations de pouvoir numéros 163736 et 166127 totalisant un montant de 57 456,03 \$ incluant les taxes, pour les ordres de changements numéros 1 à 6, 8 à 11, 13 et 14;
- approuve la demande de travaux supplémentaires d'un montant de 46 563,64 \$ incluant les taxes, sans impact budgétaire, pour les ordres de changements numéros 7, 12 et 15 à 21 dans le cadre du projet de mesures de modération à la circulation 2019 portant ainsi l'ajustement au coût de soumission à 104 019,67 \$ incluant les taxes.

Le coût total du contrat représente un montant de 748 485,02 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-16029-009-94335	42 518,80 \$	Mesures de modération de la vitesse – 18-3060 – Modification de circulation - 2019-2020
04-13493	2 024,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	2 019,89 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-462

**SOUMISSION 2019 SP 037 - RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE 2018-2019 –
AVENUE GATINEAU - SERVICE DES INFRASTRUCTURES –
DISTRICT ÉLECTORAL DE TOURAINE - NATHALIE LEMIEUX**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Entreprises G.N.P. inc., 280, rue François-Bourgeois, Victoriaville, Québec, G6T 2G8, pour les travaux de réfection de la chaussée 2018-2019 de l'avenue Gatineau, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant total approximatif de 4 814 551,68 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 3 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	DESCRIPTION	MONTANT (INCLUANT LES TAXES)
06-30830-009	Programme de réfection du réseau routier 2018 – Avenue Gatineau	1 400 000,00 \$
18-18010-201	Taxe dédiée 2018 - Aqueduc – Avenue Gatineau	465 000,00 \$
18-20011-033	Taxe dédiée 2020 - Pavage – Solde disponible	2 062 728,00 \$
18-20011-033	Taxe dédiée 2020 - Aqueduc – Solde disponible	468 599,41 \$
04-13493	TPS à recevoir - Ristourne	209 373,85 \$
04-13593	TVQ à recevoir - Ristourne	208 850,42 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-463

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2016 SP 266 - SERVICE DE COLLECTE, DE TRANSPORT ET DE VALORISATION DES ENCOMBRANTS- RÉEMPLOI - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant période optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période	Autre option de renouvellement
CE-2017-924	---	La Relance Outaouais et Grands Frères Grandes Sœurs Outaouais	2016 SP 266 – Service de collecte, de transport et de valorisation des encombrants-réemploi	330 030 \$	27 juin 2020 au 26 juin 2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix figurant au protocole d'entente avec les firmes précitées sont valides et que deux saisons optionnelles sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement désire se prévaloir de la première période optionnelle prévue au protocole d'entente :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise :

- la direction du Service de l'environnement à se prévaloir de la première année d'option prévue.
- un montant additionnel approximatif de 330 030 \$ incluant les taxes, aux organismes La Relance Outaouais et Grands Frères Grandes Sœurs Outaouais, le tout en conformité avec le protocole d'entente 2016 SP 266.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de 2021 les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-464

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2015 SP 181 - FOURNITURE D'ÉQUIPEMENTS D'ENTREPOSAGE ET D'APPROVISIONNEMENT EN OXYGÈNE LIQUIDE - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant année optionnelle taxes incluses et sujet à l'indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2015-796		Air Products Canada Ltée.	2015 SP 181 – Fourniture d'équipements d'entreposage et d'approvisionnement en oxygène liquide	42 373,35 \$	14-10-2020 au 13-10-2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et que des années optionnelles sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service de l'environnement désire se prévaloir de la première période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service de l'environnement à se prévaloir de la première période optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 25 août 2015.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2020 et 2021 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 3 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-465

SOUSSION 2020 SP 210 - FOURNITURE DE POLYMÈRE POUR L'USINE D'ÉPURATION - SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme SNF Canada Ltd., 4, Director Court, bureau 101, Vaughan, Ontario, L4L 3Z5, pour la fourniture de polymère pour l'usine d'épuration, pour un montant approximatif de 630 063,00 \$ incluant les taxes, pour une période de deux ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, cette dernière ayant déposée la plus basse soumission conforme reçue et satisfait aux tests d'échantillonnage du polymère.

Le contrat sera d'une durée de deux ans débutant à la date d'adjudication, avec la possibilité de renouveler pour deux périodes additionnelle d'une année. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront indexés selon l'indice des prix à la consommation.

Les fonds seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE BUDGÉTAIRE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL (INCLUANT LES TAXES)
02-41410-636	Procédés – Usine de traitement eaux usées - Produits chimiques	630 063 \$

Le trésorier est autorisé à prévoir aux budgets des années 2021 et 2022 les montants nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-466

PAIEMENT DES HEURES EXCÉDENTAIRES - SOUSSION 2015 SP 145 - LOCATION DE NIVELEUSES ET CHARGEUSES SUR ROUES - SANS OPÉRATEUR - CONTRAT DE SIX ANS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-1001 du 9 décembre 2015, adjugeait un contrat à la firme Hewitt Équipement Ltée pour la location de niveleuses et de chargeurs sur roues (sans opérateur), et ce, pour une période de six ans;

CONSIDÉRANT QUE l'article 1.7 du cahier des charges particulières stipule que :

- pour la période comprise entre le 15 novembre et le 15 mars de l'année suivante, un nombre de 650 heures d'opération par niveleuse et par chargeur sur roues est inclus dans le prix de location mensuelle;
- les heures travaillées entre le 1^{er} octobre et le 15 novembre seront facturées aux taux horaires inscrits dans la formule de soumission de même que les heures d'opération entre le 15 mars et le 15 avril;
- dans le cas d'une location excédent le 15 avril de chaque année, la Ville avise l'adjudicataire et la facturation se fera selon les heures d'opération et en fonction du taux horaire indiqué à la formule de soumission :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le paiement de la somme de 141 584,10 \$ incluant les taxes, à la firme Toromont CAT pour les factures finales des heures excédentaires d'utilisation des équipements de déneigement lors de la saison hivernale 2019-2020, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2015 SP 145.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-94337	129 285,15 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Location LT - Machinerie
04-13493	6 157,17 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 141,78 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-467

SOUSSION 2020 SP 116 - LOCATION DE CAMIONS 10 ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Location de camions Excellence PacLease, 1041, rue Nobel, Sainte-Julie, Québec, J3E 1Z4, pour la location de trois camions 10 roues avec équipement de déneigement pour une période d'une année, pour un montant total approximatif de 177 858,68 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 mai 2020, cette dernière ayant déposé la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat pourrait être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année, pour cinq camions, ce qui porterait le total cumulatif à la somme de 776 447,27 \$ incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-94338	65 672,13 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Location LT - Machinerie
04-13493	3 127,62 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	3 119,80 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-468

SOUSSION 2020 SP 132 - FOURNITURE DE BALAIS ASPIRATEURS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme Cubex Ltd, 850, rue Boucher, Saint-Jean-sur-Richelieu, Québec, J3B 7Z8, pour la fourniture de balais aspirateurs pour un montant total de 1 148 609,43 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 14 mai 2020, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme;
- retienne l'option d'achat d'un balai aspirateur supplémentaire en 2021 pour un montant total de 382 870,22 \$ incluant les taxes, le tout sujet au besoin et aux disponibilités budgétaires du Service des travaux publics.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19013-034	382 869,81 \$	Programme de remplacement véhicules et machineries – Balai aspirateur 300VA178
18-19013-035	382 869,81 \$	Programme de remplacement véhicules et machineries – Balai aspirateur 300VB103
18-19013-036	382 869,81 \$	Programme de remplacement véhicules et machineries – Balai aspirateur 300VC109
Futur FDI	382 870,22 \$	Programme de remplacement – Balai aspirateur

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget de l'année 2021 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19013-034-94339	349 611,17 \$	Programme de remplacement - Véhicules et machinerie - Balai aspirateur - 300va178
18-19013-035-94340	349 611,17 \$	Programme de remplacement - Véhicules et machinerie - Balai aspirateur - 300vb103
18-19013-036-94341	349 611,17 \$	Programme de remplacement - Véhicules et machinerie - Balai aspirateur - 300vc109
04-13493	49 950,39 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	49 825,53 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-469

SOUSSION 2019 SP 383 - FOURNITURE DE CAMIONS AUTOPOMPES - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme L'Arsenal/Thibault et associés, 2250, rue André-C.-Hamel, Drummondville, Québec, J2C 8B1, pour la fourniture de camions autopompes, pour un montant total de 2 322 621,47 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 16 avril 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30863-001-94342	789 700,00 \$	Véhicules et équipements - Service de sécurité incendie - Camion autopompe - 315fc356
06-30863-002-94343	810 999,99 \$	Véhicules et équipements - Service de sécurité incendie - Camion autopompe - 315fb362
11-20011-001-94344	520 162,98 \$	Véhicules et équipements - Autopompes
04-13493	101 005,50 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	100 753,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-470

SOUSSION 2020 SP 095 - FOURNITURE DE COMPTEURS D'EAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Les Compteurs d'eau Lecompte, 2925, rue Cartier, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 1L4, pour la fourniture de compteur d'eau SQEEP – Lot 1, pour un montant total approximatif de 154 973,67 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19010-004-94345	141 511,62 \$	Installation des compteurs ici - Achats de matériel
04-13493	6 739,45 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 722,60 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-471

PAIEMENT DE RÉPARATIONS - 2015 SP 145 - LOCATION DE NIVELEUSES ET CHARGEUSES SUR ROUES - SANS OPÉRATEUR - CONTRAT DE SIX ANS - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2015-1001 du 9 décembre 2015, adjugeait un contrat à la firme Hewitt Équipement Ltée pour la location de niveleuses et de chargeurs sur roues (sans opérateur), et ce, pour une période de six ans;

CONSIDÉRANT QUE l'article 27.5 du cahier Devis engage la responsabilité de la Ville en ce qui a trait aux frais d'entretien, des ajustements mineurs provenant de l'usure normale ainsi que des réparations provenant de tout bris suite à un usage abusif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le paiement de la somme de 184 976,31 \$ incluant les taxes, à la firme Toromont Cat pour les factures finales de réparations de 18 niveleuses et de 7 chargeurs sur roues endommagés lors de la saison hivernale 2019-2020, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres 2015 SP 145.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-31310-516-94346	168 908,02 \$	Déblaiement et enlèvement de la neige – Location LT - Machinerie
04-13493	8 044,20 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	8 024,09 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-472

SOUSSION 2020 SP 081 - ENTRETIEN DES PONTS ÉLÉVATEURS ET VÉRINS HYDRAULIQUES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme St-Pie Hydraulique inc., 216, avenue Jacques-Cartier, Saint-Pie, Québec, J0H 1W0, pour l'entretien des ponts élévateurs et vérins hydrauliques selon la base des prix unitaires inscrits à la formule de soumission pour un montant total approximatif de 224 063,28 \$ incluant les taxes, pour une durée de cinq ans, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de cinq ans débutant à la date d'adjudication. Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice de prix à la consommation de Statistique Canada.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant et autres postes budgétaires (objet 532 – Divers édifices) :

POSTE BUDGÉTAIRE	DESCRIPTION	MONTANT TOTAL (INCLUANT LES TAXES)
02-30920-532	Entretien des édifices	224 063,28 \$

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-473

MODIFICATION À LA RÉOLUTION NUMÉRO CE-2020-326 - LOCATION DE PELLES AVEC OPÉRATEUR - SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-326 du 27 mai 2020, a adjugé des contrats, pour les sections 1, 2 et 4, à la firme Carol Bernier excavation inc, 103, rue Clermont, Cantley, Québec, J8V 3W5, pour la location de pelles sur roues et d'une pelle sur chenilles avec opérateur pour le reprofilage de fossé dans différents secteurs de la Ville, pour un montant total approximatif de 258 693,75 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2020-326 du 27 mai 2020, a adjugé un contrat pour la section 3 à la firme 9001-5546 Québec inc. (Polane Excavation), 621, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour la location d'une pelle sur chenille avec opérateur dans le secteur d'Aylmer, pour un montant total approximatif de 139 349,70 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'il y a eu inversion dans les sections 1 et 3 :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité modifie la résolution numéro CE-2020-326 du 27 mai 2020 comme suit :

- Adjuger des contrats, pour les sections 2, 3 et 4, à la firme Carol Bernier excavation inc, 103, rue Clermont, Cantley, Québec, J8V 3W5, pour la location d'une pelle sur roues avec opérateur (Section 3 – Secteur d'Aylmer) et de pelles sur chenilles avec opérateur (Sections 2 – Secteur de Gatineau et 4 – Secteur d'Aylmer) pour le reprofilage de fossé dans différents secteurs de la Ville, pour un montant total approximatif de 258 693,75 \$ incluant les taxes;
- Adjuger un contrat pour la section 1 - Secteur de Gatineau à la firme 9001-5546 Québec inc. (Polane Excavation), 621, rue de Vernon, Gatineau, Québec, J9J 3K4, pour la location d'une pelle sur roues avec opérateur dans le secteur d'Aylmer, pour un montant total approximatif de 139 349,70 \$ incluant les taxes.

Adoptée

CE-2020-474

SOUSSION 2020 SP 208 - FOURNITURE D'UN SITE DE DISPOSITION DE TERRE D'EXCAVATION - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ****QUE** ce comité adjuge :

- un contrat à la firme Lafarge Canada inc., 1501, chemin Pink, Gatineau, Québec, J9J 3N5, pour la fourniture d'un site de disposition de terre d'excavation pour la section 1 – Secteur ouest pour une période de deux ans pour un montant approximatif de 189 708,75 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission reçue le 18 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section;
- un contrat à la firme Carrière sablière Dagenais inc, 730, chemin Filion, L'Ange-Gardien, Québec, J8L 0N4, pour la fourniture d'un site de disposition de terre d'excavation pour la section 2 – Secteur est pour une période de deux ans pour un montant approximatif de 301 809,38 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appels d'offres et sa soumission reçue le 18 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour cette section.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 à 2022 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE BUDGÉTAIRE	DESCRIPTION
02-41310-444	Réseau d'aqueduc – Transport - Enfouissement
02-41510-444	Réseau d'égout – Transport - Enfouissement
18-20017-001	Programme de reprofilage de fossés

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-475

REJET DES SOUMISSIONS - 2020 SP 094 - LOCATION D'UN CHARGEUR SUR ROUES SANS OPÉRATEUR - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 14 avril 2020, un appel d'offres public pour la location d'un chargeur sur roues sans opérateur;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissions ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et qu'elles sont toutes non conformes;

CONSIDÉRANT QUE le Service des travaux publics a déterminé qu'il serait plus bénéfique pour la Ville d'opter pour une méthodologie opérationnelle différente, à moindre coût;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2020 SP 094.

Adoptée

CE-2020-476

SOUMISSION 2020 SP 159 - ENTRETIEN MÉNAGER DU CENTRE SPORTIF DE GATINEAU - SERVICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Nasco Entretien ménager d'immeubles inc., 263, rue Laramée, Gatineau, Québec, J8Y 2Z7, pour les services d'entretien ménager du centre sportif de Gatineau, basé sur les taux horaires inscrits à la formule de soumission, pour un montant approximatif de 1 056 466,46 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera valide pour deux ans à compter du 5 juillet 2020 avec la possibilité de le prolonger pour une période additionnelle d'une année. Si l'option de renouvellement est retenue, les taux horaires seront alors indexés selon l'IPC.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-71168-533-94306	233 955,68 \$	Centre sportif - Activités récréatives- Programme - Conciergerie
04-13493	11 485,83 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	18 675,10 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-477

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2018 SP 193 - SERVICES PROFESSIONNELS - EXAMENS POLYGRAPHIQUE - EMBAUCHE DE POLICIERS - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro de CE lors de l'adjudication	Numéro de CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseurs	Description	Montant année optionnelle taxes incluses, sujet à indexation	Période visée	Autre option de renouvellement
DP 157394	---	Services de polygraphie Nationale	2018 SP 193 – Services professionnels – Examens polygraphique – embauche de policiers	37 941,75 \$	20 novembre 2020 au 21 novembre 2021	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et qu'une année optionnelle est prévue au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service de police désire se prévaloir de la période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service de police à se prévaloir de l'année optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 2 août 2018.

Le renouvellement pour une période additionnelle d'une année porte le cumulatif du contrat à la somme de 113 825,25 \$ incluant les taxes.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-478

SOUSSION 2020 SP 032A - FOURNITURE DE CHAUSSURES DE SÉCURITÉ POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE - SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Riobec, 540, boulevard Saint-Joseph, Gatineau, Québec, J8Y 4A3, pour la fourniture de chaussures de sécurité, pour une période de deux ans, pour un montant total approximatif de 74 087,60 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mai 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice des prix à la consommation de Statistique Canada.

Le contrat pourrait être renouvelé pour deux périodes additionnelles d'une année, ce qui porterait le total cumulatif à la somme de 148 175,20 \$ incluant les taxes.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires au budget des années 2021 à 2022 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-22200-651-94336	33 825,92 \$	Opérations – Incendies - Vêtements et accessoires
04-13493	1 610,95 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	1 606,93 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-479

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - FONDATION SANTÉ GATINEAU - 500, BOULEVARD DE L'HÔPITAL - DISTRICT ÉLECTORAL DU VERSANT - DANIEL CHAMPAGNE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Fondation Santé Gatineau a demandé d'être exempté des taxes foncières pour l'immeuble situé au 500, boulevard de l'Hôpital à l'exception du local 205;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s'il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières, l'organisme Fondation Santé Gatineau pour l'immeuble situé au 500, boulevard de l'Hôpital à l'exception du local 205.

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2020-480

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-22 POUR UN MONTANT TOTAL DE 576 081,03 \$ POUR LA PÉRIODE DU 28 MAI AU 10 JUIN 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-22 d'un montant de 576 081,03 \$ pour la période du 28 mai au 10 juin 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-481

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-23 POUR UN MONTANT TOTAL DE 322 069,25 \$ POUR LA PÉRIODE DU 11 AU 17 JUIN 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-23 d'un montant de 322 069,25 \$ pour la période du 11 au 17 juin 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-482

APPROBATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PA NUMÉRO 21 - ACCEPTATION DE LA LISTE DES PIÈCES DE COMPTES À PAYER PD NUMÉRO 24 - LA LISTE DES RÉQUISITIONS NUMÉRO 24 AINSI QUE LA LISTE DES EMBAUCHES NUMÉRO 23

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des pièces de comptes à payer PA numéro 21, de la liste des pièces de comptes à payer PD numéro 24, de la liste des réquisitions numéro 24 ainsi que la liste des embauches numéro 23 :

Numéros des listes	Descriptions	Montants	Périodes
Liste PA numéro 21	Pièces de comptes à payer	34 965,21 \$	15 au 19 juin 2020
Liste PD numéro 24	Pièces de comptes à payer	352 848,41 \$	15 au 19 juin 2020
Liste des réquisitions numéro 24	Pièces de comptes à payer	1 078,58 \$	15 au 19 juin 2020
Liste des embauches numéro 23	Embauche du personnel temporaire	963 386,19 \$	7 au 13 juin 2020

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-483

ACCEPTATION DU DÉPÔT DE LA LISTE DES COMMANDES C-24 POUR UN MONTANT TOTAL DE 311 830,47 \$ POUR LA PÉRIODE DU 18 AU 24 JUIN 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte le dépôt de la liste des commandes C-24 d'un montant de 311 830,47 \$ pour la période du 18 au 24 juin 2020.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-484

DEMANDE D'EXEMPTION DES TAXES FONCIÈRES À LA COMMISSION MUNICIPALE DU QUÉBEC - CENTRE ISLAMIQUE DE L'OUTAOUAIS - 10, RUE LOIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Centre islamique de l'Outaouais a demandé d'être exempté des taxes foncières pour l'immeuble situé au 10, rue Lois;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de la *Loi sur la fiscalité municipale*, cet organisme peut être exempté des taxes foncières s'il est reconnu par la Commission municipale du Québec, après consultation avec la Ville :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte de s'en remettre à la décision de la Commission municipale du Québec à l'effet d'exempter des taxes foncières, l'organisme Centre islamique de l'Outaouais pour l'immeuble situé au 10, rue Lois.

De plus, ce comité désire informer la Commission municipale du Québec qu'advenant la tenue d'une audience pour permettre une décision dans le dossier, la Ville ne sera pas présente.

Adoptée

CE-2020-485

SUBVENTION DE 5 000 \$ À L'ÉCOLE MONSEIGNEUR CHARBONNEAU POUR FINANCER LE PROJET D'EMBELLISSMENT DE LA COUR D'ÉCOLE – DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM - MARTIN LAJEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE l'École Monseigneur Charbonneau, fait une demande de financement pour le projet d'embellissement de la cour d'école du district électoral de Buckingham;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Martin Lajeunesse désire subventionner ce projet à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien accordé par l' élu est plus de 5 000 \$ et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre de l'École Monseigneur Charbonneau, sur le territoire du district électoral de Buckingham, 661, rue Allaire, Gatineau, Québec, J8L 2B8, à titre de subvention.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79948-972-	5 000 \$	Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse – District électoral de Buckingham – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79948-692	5 000 \$		Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse – District électoral de Buckingham - Aménagement - Équipement non-capitalisable
02-79948-972		5 000 \$	Monsieur le conseiller Martin Lajeunesse – District électoral de Buckingham - Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-486

**RENOUVELLEMENT DU BAIL - LOCATION - 99 ET 101, RUE MONTCALM
POUR L'OCCUPATION TEMPORAIRE D'ESPACES POUR ARTISTES -
LOTS 1 287 833 ET 1 287 772 - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT -
CÉDRIC TESSIER**

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale est propriétaire du terrain situé au 99, rue Montcalm et du bâtiment vacant situé au 101, rue Montcalm;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale et la Ville de Gatineau souhaitent poursuivre leur collaboration par l'occupation temporaire d'espaces pour artistes;

CONSIDÉRANT QUE la Commission de la capitale nationale accepte de renouveler la location de son terrain et son bâtiment situé aux 99 et 101, rue Montcalm, à la Ville de Gatineau pour une occupation temporaire d'une durée de sept mois, soit du 1^{er} avril 2020 au 31 octobre 2020, pour une somme équivalente en compensation d'impôts fonciers de sept mois. Cette somme représente un montant de 4 138,27 \$ (en taxes municipales et scolaires);

CONSIDÉRANT QUE l'entente de services accordant l'usage des locaux loués par la Ville de Gatineau à l'organisme AXENE07 se poursuit et que AXENÉ07 continuera d'assumer les frais de location et les frais afférents pour une durée additionnelle de sept mois représentant un montant de 4 38,27 \$;

CONSIDÉRANT QUE les coûts nets pour la Ville sont nuls;

CONSIDÉRANT l'entente de services accordant l'usage des locaux loué par la Ville et la gestion administrative à l'organisme AXENÉ07 accompagné de Culture Outaouais, pour l'occupation temporaire d'artistes, sur le terrain et dans le bâtiment situé aux 99 et 101, rue Montcalm :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- approuve le bail entre la Commission de la capitale nationale et la Ville de Gatineau, pour une durée de quatre mois, débutant le 1^{er} avril et se terminant le 31 octobre 2020, et ce, pour une somme équivalente en compensation d'impôts fonciers pour la durée de la location représentant un montant de 4138,27 \$;
- autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou l'assistante-greffière à signer le bail et tous les documents relatifs à la présente;
- approuve le prolongement de l'entente de services entre la Ville de Gatineau et l'organisme AXENÉ07 en accordant l'usage du terrain et du bâtiment situé aux 99 et 101, rue Montcalm et pour lequel AXENÉ07 assumera les frais de location, l'ensemble des frais reliés à l'utilisation et l'entretien du bâtiment, ainsi que la gestion des locaux et des activités sur le site du 1^{er} avril 2020 au 31 octobre 2020;
- autorise madame Catherine Bellemare, directrice territoriale du centre de services de Hull, à signer l'entente de services entre la Ville de Gatineau et l'organisme AXENÉ07 et tout autre document relatif à la présente.

Adoptée

CE-2020-0708D1 DÉPÔT DE DOCUMENTS

Dépôt de la liste des subventions du budget de soutien des membres du conseil - Mai 2020

CE-2020-487

SUBVENTION DE 5 000 \$ - SOUTIEN FINANCIER POUR LES ACTIVITÉS 2020 - COLLECTIF APICOLE APICENTRIS - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE le Collectif apicole Apicentris, organisme à but non lucratif, a fait une demande de subvention pour obtenir un soutien financier dans le cadre de ses activités 2020;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le conseiller Jocelyn Blondin désire subventionner cette activité à même son budget discrétionnaire;

CONSIDÉRANT QUE le soutien financier accordé par l'élu est de 5 000 \$, et que selon le règlement numéro 816-2017, cette subvention doit être approuvée par le comité exécutif :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise le trésorier à émettre un chèque de 5 000 \$ à l'ordre du Collectif apicole Apicentris, 25, rue Cinq-Mars, Gatineau, Québec, J8Y 6B8, à titre de subvention pour leurs activités 2020.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79935-972-	5 000 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin – District électoral du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions

Le virement de fonds sera effectué de la façon suivante :

POSTE	DÉBIT	CRÉDIT	DESCRIPTION
02-79935-692	5 000 \$		Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin - District électoral du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau - Aménagement - Équipement non-capitalisable
02-79935-972		5 000 \$	Monsieur le conseiller Jocelyn Blondin – District électoral du Manoir-des-Trembles–Val-Tétreau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-488

SOUSSION 2019 SP 348 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION DU BOULEVARD MALONEY EST, ENTRE LE CHEMIN DU LAC ET LA RUE DES SABLES - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme WSP Canada inc., 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils visant la réfection du boulevard Maloney Est, entre le chemin du Lac et la rue des Sables, pour un montant total approximatif de 413 250,04 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juin 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-049-94347	377 352,37 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 18-3050 – Boulevard Maloney Est - Joseph-Roy
04-13493	17 971,30 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	17 926,37 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-489

RATIFICATION DES LISTES DES LOCATIONS ET DES ACHATS DE BIENS NON DURABLES NUMÉROS B-01 - 830 414,86 \$ - PÉRIODE DU 1^{ER} AU 18 JANVIER 2020, B-02 - 728 680,10 \$ - PÉRIODE DU 19 AU 25 JANVIER 2020, B-03 - 396 206,51 \$ - PÉRIODE DU 26 JANVIER AU 1^{ER} FÉVRIER 2020, B-04 - 725 059,89 \$ - PÉRIODE DU 2 AU 8 FÉVRIER 2020, B-05 - 433 889,74 \$ - PÉRIODE DU 9 AU 15 FÉVRIER 2020, B-06 - 561 355,87 \$ - PÉRIODE DU 16 AU 22 FÉVRIER 2020, B-07 - 366 712,16 \$ - PÉRIODE DU 23 AU 29 FÉVRIER 2020

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité ratifie les listes des locations et des achats de biens non durables numéros B-01 au montant de 830 414,86 \$ pour la période du 1^{er} au 18 janvier 2020, B-02 au montant de 728 680,10 \$ pour la période du 19 au 25 janvier 2020, B-03 au montant de 396 206,51 \$ pour la période du 26 janvier au 1^{er} février 2020, B-04 au montant de 725 059,89 \$ pour la période du 2 au 8 février 2020, B-05 au montant de 433 889,74 \$ pour la période du 9 au 15 février 2020, B-06 au montant de 561 355,87 \$ pour la période du 16 au 22 février 2020 et B-07 au montant de 366 712,16 \$ pour la période du 23 au 29 février 2020.

Le trésorier est autorisé à effectuer les écritures comptables requises et à payer les factures en suivant les procédures en vigueur.

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-490

MODIFICATION À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUE BOURQUE - DISTRICT ÉLECTORAL DU PARC-DE-LA-MONTAGNE-SAINT-RAYMOND - LOUISE BOUDRIAS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète une modification à la signalisation de stationnement sur la rue Bourque, dossier RS-20-110, comme illustré au plan numéro CRO-20-222 du 13 mai 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Bourque	Nord	D'un point situé à 84 m à l'ouest du boulevard Saint-Joseph, sur une distance de 15 m vers l'ouest	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans la zone de stationnement mentionnée aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-222 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-491

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - AVENUE DE BUCKINGHAM - DISTRICT ÉLECTORAL DE BUCKINGHAM – MARTIN LAJEUNESSE

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur l'avenue de Buckingham, dossier RS-20-146, comme illustré au plan numéro CRO-20-274 du 16 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Avenue de Buckingham	Ouest	D'un point situé à 21 m au sud de l'intersection des rues Fall et Lefebvre, sur une distance de 23 m vers le sud	Arrêt interdit en tout temps excepté autobus
Avenue de Buckingham	Ouest	Dans le cul-de-sac de l'avenue de Buckingham, à 8 m au sud de la rue Fall, sur une distance de 6 m vers le sud	Arrêt interdit en tout temps excepté taxis

Retirer une zone d'arrêt interdit :

<u>Rue</u>	<u>Côté</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Avenue de Buckingham	Ouest	D'un point situé à 75 m au nord de la rue Lefebvre, sur une distance de 25 m vers le nord	Arrêt interdit en tout temps excepté autobus

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-274 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-492

MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT - RUES DE CANNES ET DU MONT-LUC - DISTRICT ÉLECTORAL DE LIMBOUR – RENÉE AMYOT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues de Cannes et du Mont-Luc, dossier RS-20-147, comme illustré au plan numéro CRO-20-272 du 15 juin 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rues</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
De Cannes	Ouest	De la rue du Mont-Luc, jusqu'à un point situé à 56 m au nord de la rue Colette.	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin
Du Mont-Luc	Nord	Entre les rues Alain et Claude	7 h à 17 h Lundi au vendredi Septembre à juin
De Cannes	Ouest	D'un point situé à 56 m au nord de la rue Colette, sur une distance de 17 m vers le nord	En tout temps

La présente résolution annule ou remplace toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-272 qui fait partie intégrante de la présente.

Adoptée

CE-2020-493

SOUMISSION 2019 AI 419 - FOURNITURE DE PISTOLET À IMPULSION ÉLECTRIQUE TASER - SERVICE DE POLICE

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement du Service des finances a publié le 6 mai 2020 au système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec un avis d'intention d'accorder un contrat de gré à gré au fournisseur identifié dit « unique » en vertu de l'article 573.3 al.1 (2) de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19);

CONSIDÉRANT QUE suite aux recherches et vérifications effectuées, le fournisseur « Axon Public Safety Canada inc » était le seul en mesure de répondre aux exigences spécifiées;

CONSIDÉRANT QUE dans ce contexte, la Ville de Gatineau avait l'obligation de vérifier qu'un seul fournisseur répondait aux exigences techniques et qu'il n'existait pas de solution de rechange pouvant garantir la fourniture de pistolet à impulsion électrique Taser, conformément aux besoins précis des utilisateurs;

CONSIDÉRANT QUE suivant cet avis d'intention, aucun fournisseur ne s'est manifesté :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à Axon Public Safety Canada inc, Royal Bank Plaza, South Tower, Suite 3800, Toronto, Ontario, M5J 2Z4, pour la fourniture de pistolet à impulsion électrique Taser pour une période de cinq ans au montant approximatif de 693 595,89 \$ incluant les taxes.

Le contrat sera valide pour cinq ans à partir de la date d'adjudication du contrat.

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-14010-005-94348	128 518,16 \$	Équipements spécialisés - Police - Équipements spécialisés 2019
04-13493	6 120,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	6 105,34 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-494

SOUSSION 2020 SP 024 - RÉFECTION DE REFROIDISSEUR - MAISON DU CITOYEN - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Barette Bernard - Énerflamme inc., 1-36, rue de Varennes, Gatineau, Québec, J8T 0B6, pour la fourniture de matériaux, main-d'œuvre et l'équipement nécessaire à la réfection du refroidisseur de la Maison du citoyen, située au 25, rue Laurier pour un montant total de 146 000 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission reçue le 19 mai 2020 et révisée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la seule soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19920-532-94349	132 050,79 \$	Maison du citoyen – Édifice - Entretien des édifices
04-13493	6 349,21 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	7 600,00 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-495

NOUVELLE PLACE DES PIONNIERS - LOCATION TEMPORAIRE - PROPOSITION DE LOCATION - 181, RUE PRINCIPALE - SECTEUR D'AYLMER - SERVICE DES BIENS IMMOBILIERS - DISTRICT ÉLECTORAL DE LUCERNE - GILLES CHAGNON

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau procédera, à l'automne 2021, à la démolition de son édifice situé au 115, rue Principale afin d'en reconstruire un nouveau;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gatineau doit relocaliser ses services municipaux dans des locaux temporaires pour une durée de trois ans et 10 mois;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 8781435 Canada inc. est propriétaire et locateur du centre d'achats les Galeries Aylmer, situé au 181, rue Principale à Gatineau, Québec, J9H 6A6, et qu'elle a déposé une proposition de location qui rencontre les besoins identifiés par la Ville de Gatineau;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie 8781435 Canada inc. demande, pendant la période de rédaction et de révision du bail, que cette proposition de location soit approuvée par la Ville de Gatineau avant qu'elle ne débute les travaux;

CONSIDÉRANT QU'un bail contenant toutes les dispositions de la proposition de location et les clauses usuelles d'un bail commercial sera approuvé par la Ville de Gatineau lorsque le bail aura été reçu du locateur et revu par les services municipaux;

CONSIDÉRANT QUE tous les services municipaux concernés de la Ville de Gatineau ont été consultés et sont favorables à la présente résolution, incluant le Service des biens immobiliers, le centre de services d'Aylmer et le Service des arts, culture et lettres :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte la proposition de location du 16 juin 2020, entre 8781435 Canada inc., propriétaire et locateur du centre d'achats les Galeries Aylmer, situé au 181, rue Principale à Gatineau, Québec, J9H 6A6, et la Ville de Gatineau, afin de permettre à la Ville que son centre de services d'Aylmer et sa bibliothèque Lucy-Faris, puissent occuper un local d'environ 1 315 m² situé dans la partie arrière (nord-est) du centre commercial, identifié comme étant l'unité B2-400 (l'ancien cinéma) portant l'adresse 400, boulevard Wilfrid-Lavigne, Gatineau, Québec, J9H 6W7, et ce, selon les principales conditions suivantes :
 - Durée du bail : 1^{er} mars 2021 au 31 décembre 2024;
 - Le locataire aura l'option de renouveler le bail pour une période supplémentaire d'un an, aux mêmes prix et conditions;
 - Le loyer brut annuel sera de 368 017,74 \$ (279,86 \$/m²), soit 30 668,15 \$ par mois, plus les taxes applicables, à compter du 1^{er} mars 2021 et comprend la part proportionnelle du locataire au niveau des dépenses d'exploitation et des taxes municipales et scolaires de l'immeuble, sauf les autres dépenses courantes des lieux loués, dont celles de chauffage, d'électricité et d'air climatisé, qui seront à la charge du locataire;
 - D'ici le 1^{er} novembre 2020, le locateur devra effectuer, à ses frais, selon les normes et codes en vigueur, les travaux de rénovation décrits à l'annexe A de la proposition de location. Le locateur n'effectuera toutefois pas de travaux dans la mezzanine;
 - À compter du 1^{er} novembre 2020, le locateur effectuera également les travaux et améliorations locatives requis par le locataire dans les lieux loués, autres que les travaux du locateur décrits à l'annexe A de la proposition de location et cela, aux frais du locataire. À cet effet, le locataire s'engage à remettre à ses frais, au locateur, ses plans et devis complets prêts pour soumission, au plus tard le 15 septembre 2020;
 - L'entrepreneur choisi par le locateur devra compléter les travaux au plus tard le 28 février 2021. Des honoraires de supervision de 10 % du coût des travaux seront chargés par le locateur au locataire qui prendra officiellement possession des lieux loués, à partir du 1^{er} mars 2021.
- autorise le Service des biens immobiliers à finaliser le bail, conformément à la proposition de location du 16 juin 2020, entre 8 781 435 Canada inc., propriétaire et locateur du centre commercial les Galeries Aylmer, situé au 181, rue Principale à Gatineau, Québec, J9H 6A6, et la Ville de Gatineau.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19029-004-94350	1 595 025,62 \$	Bibliothèque Lucy-Faris - 19-2037 - Relocalisation temporaire
04-13493	75 962,64 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	75 772,74 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-496

**MODIFICATIONS À LA SIGNALISATION DE STATIONNEMENT –
RUES VAUDREUIL, DE L'HÔTEL-DE-VILLE, LEDUC, HÉLÈNE-DUVAL ET
WRIGHT - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER**

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité décrète des modifications à la signalisation de stationnement sur les rues Vaudreuil, de l'Hôtel-de-Ville, Leduc, Hélène-Duval et Wright, dossier RS-20-079, comme illustré au plan numéro CRO-20-170 du 2 avril 2020, le tout afin de :

Implanter une zone de stationnement interdit :

<u>Rues</u>	<u>Côtés</u>	<u>Endroit</u>	<u>En vigueur</u>
Vaudreuil	Sud	De la rue Laval, sur une distance de 83 m vers l'ouest	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Vaudreuil	Sud	D'un point situé à 12 m à l'ouest de la rue Hélène-Duval, sur une distance de 42 m vers l'ouest	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Hôtel-de-Ville	Sud	D'un point situé à 37 m à l'est de la rue Leduc, sur une distance de 112 m vers l'est	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Leduc	Est	D'un point situé à 8 m au sud de la rue Vaudreuil, sur une distance de 44 m vers le sud	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Leduc	Est	De la rue de l'Hôtel-de-Ville, sur une distance de 50 m vers le sud	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Hélène-Duval	Est	D'un point situé à 10 m au sud de la rue Vaudreuil, sur une distance de 49 m vers le sud	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31
Wright	Sud	D'un point situé à 24 m à l'ouest de la rue Laval, sur une distance de 120 m vers l'ouest	23 h à 6 h Excepté détenteur de permis zone 31

La présente résolution s'ajoute à toute signalisation précédente régissant le stationnement dans les zones de stationnement mentionnées aux présentes.

Le Service des travaux publics est autorisé à procéder à l'installation de la signalisation réglementaire requise, le tout selon les directives du Service des infrastructures, conformément au plan numéro CRO-20-170 qui fait partie intégrante de la présente.

EN AMENDEMENT :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER CÉDRIC TESSIER
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

D'ajouter le résolu suivant :

QUE cette modification de signalisation sera en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

La proposition d'amendement est adoptée à l'unanimité

Monsieur le conseiller Gilles Chagnon demande le vote sur la résolution principale :

POUR

M. Cédric Tessier
M. le maire Maxime Pedneaud-Jobin
M^{me} Renée Amyot

CONTRE

M. Gilles Chagnon
M. Pierre Lanthier

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée sur division

CE-2020-497

SOUSSION 2020 SP 101 - FOURNITURE DU MATÉRIEL ET DES SERVICES DE WEBDIFFUSION - SERVICE DES COMMUNICATIONS

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme Productions Québec Multimédia inc., 217, rue Léonidas, bureau 6B, Rimouski, Québec, G5L 2T5, pour la fourniture du matériel et des services de Webdiffusion pour l'option A qui est d'une période de 36 mois, pour un montant total approximatif de 175 769,22 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 10 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-19510-514	24 412,39 \$	Communication - Location d'équipements informatiques

De plus, le trésorier est autorisé à prévoir les sommes nécessaires aux budgets des années 2021 à 2023 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-498

SOUSSION 2020 SP 168 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - PROGRAMMATION DE RÉFECTION DES SERVICES MUNICIPAUX 2020-2021, GROUPE A, B ET C - SERVICE DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats aux firmes suivantes, dans l'ordre suivant : groupe C, groupe B et groupe A, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'études préparatoires, de programmes techniques, la préparation de plans, du devis et des documents d'appel d'offres ainsi que la surveillance avec résidence pour la réalisation de trois projets de réfection de services municipaux dans divers secteurs de la ville, à savoir :

Groupe C – Secteur de la rue Joseph :

À la firme WSP Canada inc. 480, boulevard de la Cité, bureau 200, Gatineau, Québec, J8T 8R3, pour un montant total approximatif de 445 541,92 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mai 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Autoriser la firme WSP Canada inc, à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Joseph, entre l'avenue Buckingham et la rue Bélanger.

Autoriser la firme WSP Canada inc, à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Joseph, entre l'avenue Buckingham et la rue Bélanger.

Groupe B – Secteur du bassin 70 :

À la firme CIMA+, s.e.n.c., 420, boulevard Maloney Est, bureau 201, Gatineau, Québec, J8P 1E7, pour un montant total approximatif de 478 133,43 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mai 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Autoriser la firme CIMA+, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Hélène-Duval, entre les rues Hôtel-de-Ville et Frontenac, ainsi que des rues Leduc et Saint-Jacques, entre les rues Hôtel-de-Ville et Papineau.

Autoriser la firme CIMA+, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection des services municipaux de la rue Hélène-Duval, entre les rues Hôtel-de-Ville et Frontenac, ainsi que des rues Leduc et Saint-Jacques, entre les rues Hôtel-de-Ville et Papineau.

Groupe A – Secteur Saint-Jean-Bosco :

À la firme CITEK, s.e.n.c., 99, rue Crémazie, unité 104, Gatineau, Québec, J8Y 3P1, pour un montant total approximatif de 351 767,51 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 26 mai 2020, et ce, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée.

Autoriser la firme CITEK, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au MELCC, et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection des services municipaux des rues Montmorency, Richelieu et Davies, entre la rue Amherst et l'emprise du boulevard des Allumettières.

Autoriser la firme CITEK, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet réfection des services municipaux des rues Montmorency, Richelieu et Davies, entre la rue Amherst et l'emprise du boulevard des Allumettières.

Confirmer l'engagement de la Ville à soumettre au MELCC et aux autorités concernés, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées pour chacun des projets de réfection des services municipaux énumérés ci-dessus.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-17003-073-94351	321 210,62 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 20-3034 – Secteurs de la rue St-Joseph, de Saint-Jean-Bosco - FIMEAU
18-17003-071-94352	436 599,55 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 19-3057 - Bassin 70 - FIMEAU
18-17003-072-94353	406 839,16 \$	Honoraires professionnels - Projets routiers, d'aqueduc et d'égouts - 20-3035 – Rue Joseph - FIMEAU
04-13493	55 466,10 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	55 327,43 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 5 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-499

PÉRIODE OPTIONNELLE - SOUMISSION 2016 SP 317 - SERVICE DE SÉCURITÉ ET DE SURVEILLANCE - SERVICE DES BIENS IMMOBILIERS

CONSIDÉRANT QUE la firme suivante s'est vu adjuger un contrat :

Numéro du CE lors de l'adjudication	Numéro du CE lors de l'exercice d'année optionnelle	Fournisseur	Description	Montant période optionnelle (taxes incluses) et sujet à l'indexation (Décret juillet 2020)	Période visée	Autre option de renouvellement
CE-2017-377	- - -	Groupe de sécurité Garda SENC	2016 SP 317 – Services de sécurité et de surveillance	820 900,00 \$	7 juillet 2020 au 6 juillet 2021	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

CONSIDÉRANT QUE les prix soumis par la firme précitée sont valides et que deux années optionnelles d'une année sont prévues au contrat;

CONSIDÉRANT QUE le Service des biens immobiliers désire se prévaloir de la première période optionnelle prévue au contrat :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise la direction du Service des biens immobiliers à se prévaloir de première année optionnelle prévue au contrat, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et la soumission déposée le 14 février 2017.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires concernés et jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir au budget de l'année 2021, les sommes nécessaires pour donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-500

RÉALISATION D'UN AMÉNAGEMENT PAYSAGER SUR UN TERRAIN MUNICIPAL VACANT - 1344, RUE SAINT-LOUIS - DISTRICT ÉLECTORAL DE POINTE-GATINEAU - MYRIAM NADEAU

CONSIDÉRANT QUE madame la conseillère Myriam Nadeau, district électoral de Pointe-Gatineau, souhaite renforcer le sentiment d'appartenance des résidents du quartier et embellir un terrain vacant cédé à la Ville à la suite des inondations;

CONSIDÉRANT QUE M^{me} Nadeau assume en totalité les coûts du projet via son budget discrétionnaire :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise l'octroi d'une subvention de 8 500 \$ provenant du budget discrétionnaire de madame la conseillère Myriam Nadeau à Horti-Cité pour la réalisation d'un aménagement paysager au 1344, rue Saint-Louis.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
02-79941-972-	8 500\$	Madame la conseillère Myriam Nadeau – District électoral de Pointe-Gatineau – Aménagement - Subventions

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-501

SOUMISSION 2020 SP 129 - AMÉNAGEMENT D'AIRE DE JEUX ET DE JEUX D'EAU AUX PARCS DU VIEUX-VERGER, LAFLÈCHE ET LOUIS-PHILION - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICTS ÉLECTORAUX DE LUCERNE, DE POINTE-GATINEAU ET DU LAC-BEAUCHAMP - GILLES CHAGNON, MYRIAM NADEAU ET JEAN-FRANÇOIS LEBLANC

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge des contrats à la firme Polane inc., 621, rue de Vernon, Gatineau, J9J 3K4, pour l'aménagement d'aires de jeux et de jeux d'eau aux parcs Vieux-Verger et Laflèche selon le lot 1, ainsi que pour l'aménagement d'aires de jeux et de jeux d'eau au parc Louis-Philion selon le lot 2, sur la base des prix unitaires et forfaitaires inscrits à la formule de soumission, pour des montants totaux approximatifs de 461 206,54 \$ incluant les taxes, pour le lot 1 et de 610 216,37 \$ incluant les taxes, pour le lot 2, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 4 juin 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme pour chaque lot.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
18-19011-001-94354	291 033,22 \$	Jeux d'eau - Parcs du Vieux Verger et Louis-Filion - 19-3029 - Jeux d'eau Vieux Verger
18-16005-012-94355	130 109,82 \$	Plan quadriennal - Parc et structures récréatives - 16-3019 - Parc Laflèche
18-18005-027-94356	89 856,46 \$	Plan quadriennal d'investissement des parcs - 19-3024 - Louis-Philion – Structures de jeux
18-19011-002-94357	400 000,00 \$	Jeux d'eau - Parcs du Vieux Verger et Louis-Filion - 19-3024 - Jeux d'eau Louis-Filion
18-20016-008-94358	37 352,42 \$	Projets de réaménagement de parcs inclus au pic - 19-3024 - Jeux d'eau Louis-Philion
02-71425-521-94359	30 000,00 \$	Terrains sportifs – Entretien et réparation – Services des infrastructures
04-13493	46 593,74 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	46 477,25 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-502

SOUMISSION 2019 SP 249 - MAISON DU CITOYEN - RÉFECTION DE LA TERRASSE AU 2^E ÉTAGE - LOT T1 - SERVICE DES INFRASTRUCTURES - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT- CÉDRIC TESSIER

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité adjuge un contrat à la firme 6739741 Canada inc. (Gestion DMJ), 200-57, route 105, Chelsea, Québec, J9B 1L3, pour les travaux de réfection de la terrasse au 2^e étage de la Maison du citoyen, selon le lot T1, pour un montant total de 497 523,27 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30786-007-94360	454 305,06 \$	Travaux à la Maison du citoyen - 17-2016 - Terrasse du maire
04-13493	21 636,15 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	21 582,06 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-503

AUTORISER UN AJUSTEMENT DE COÛT DE SOUMISSION - SANS IMPACT BUDGÉTAIRE - TRAVAUX DE MODERNISATION DE L'USINE D'EAU POTABLE DU SECTEUR DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DU MANOIR-DES-TREMBLES-VAL-TÉTREAU - JOCELYN BLONDIN

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal, par sa résolution numéro CM-2017-248 du 14 mars 2017, octroyait un contrat à la firme Pomerleau inc. pour la réalisation des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull pour un montant total de 58 381 902,02 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-1096 du 13 décembre 2017, entérinait un premier ajustement de coûts pour un montant total de 525 610,11 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-176 du 28 mars 2018, entérinait un deuxième ajustement de coûts pour un montant total de 250 740,84 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-394 du 6 juin 2018, entérinait un troisième ajustement de coûts pour un montant total de 368 065,34 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-585 du 4 juillet 2018, entérinait un quatrième ajustement de coûts pour un montant total de 588 833,91 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-803 du 31 octobre 2018, entérinait un cinquième ajustement de coûts pour un montant total de 321 078,10 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2018-915 du 11 décembre 2018, entérinait un sixième ajustement de coûts pour un montant total de 527 843,41 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-163 du 20 mars 2019, entérinait un septième ajustement de coûts pour un crédit total de 4 021 996,58 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-205 du 10 avril 2019, entérinait un huitième ajustement de coûts pour un montant total de 317 037,31 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-365 du 5 juin 2019, entérinait un neuvième ajustement de coûts pour un montant total de 303 346,62 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-518 du 3 juillet 2019, entérinait un 10^e ajustement de coûts pour un montant total de 244 481,16 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-906 du 10 décembre 2019, entérinait un 11^e ajustement de coûts pour un montant total de 321 494,59 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 1 691,19 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 166476;

CONSIDÉRANT QUE des crédits supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant négatif de 59,00 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 166982;

CONSIDÉRANT QUE des crédits supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant négatif de 170 333,60 \$ incluant les taxes ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 168986;

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires recommandés par le consultant Stantec inc. pour un montant de 24 264,07 \$ incluant les taxes, ont déjà été approuvés par la délégation de pouvoir numéro 169516;

CONSIDÉRANT QU'après révision, le consultant Stantec inc. recommande un montant supplémentaire de 195 440,25 \$ incluant les taxes, et des crédits d'un montant de 13 158,48 \$ incluant les taxes, donc un montant net de 182 281,77 \$ incluant les taxes, concernant les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QU'une entente de règlement a été conclue avec l'entrepreneur Pomerleau inc. pour régulariser les dossiers litigieux en fin de projet au montant supplémentaire de 402 412,50 \$ incluant les taxes, concernant les travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant supplémentaire excède la limite de 200 000 \$ prévue au règlement :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- entérine la délégation de pouvoir numéro 166476 pour un montant total de 1 691,19 \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 166982 pour un montant total de (59,00) \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 168986 pour un montant total de (170 333,60) \$ incluant les taxes;
- entérine la délégation de pouvoir numéro 169516 pour un montant total de 24 264,07 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 195 440,25 \$ et des crédits d'un montant de 13 158,48 \$ donc un montant net de 182 281,77 \$ incluant les taxes;
- autorise un montant supplémentaire de 402 412,50 \$ pour l'entente globale de fin de chantier, dans le cadre du contrat des travaux de modernisation de l'usine de production d'eau potable du secteur de Hull, portant le cumulatif des ajustements à approuver à 440 256,89 \$ incluant les taxes et ce, sans impact budgétaire.

Le coût total de ce contrat ajusté représente un montant de 58 568 693,72 \$ incluant les taxes.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30796-001-94361	533 903,80 \$	Modernisation – Usine de production d'eau potable de Hull - 12-501 - Travaux et honoraires
04-13493	25 427,02 \$	TPS à recevoir - Ristourne
04-13593	25 363,45 \$	TVQ à recevoir - Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-504

REJET - SOUMISSION 2018 SP 208 - FOURNITURE DE CAMIONS DIX ROUES AVEC ÉQUIPEMENT DE DÉNEIGEMENT - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE la Division de l'approvisionnement a lancé, le 19 novembre 2019, un appel d'offres public pour la fourniture de camions dix roues avec équipement de déneigement;

CONSIDÉRANT QUE deux offres ont été reçues avant la date et l'heure limites de dépôt des soumissions et une sous-estimation importante au niveau de l'envergure du besoin qui fait en sorte de dénaturer la stratégie d'approvisionnement et que ceci pourrait avoir des impacts importants au niveau financier et au niveau de la gestion des pièces futures;

CONSIDÉRANT QUE l'article 60 du Règlement numéro 14-2001 concernant la régie interne du conseil, des commissions et du comité plénier ainsi que le partage des fonctions entre le conseil et le comité exécutif, comme amendé, accorde au comité exécutif le pouvoir d'accorder tout contrat assujéti à la procédure d'appel d'offres;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu que la position de la Ville soit exprimée par ce comité, autorité compétente et décisionnelle en matière d'appels d'offres et d'octroi des contrats pouvant en découler :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité rejette les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres 2018 SP 208 et autorise la Division de l'approvisionnement à lancer un nouvel appel d'offres public au moment jugé opportun.

Adoptée

CE-2020-505

SOUSSION 2020 SP 115 - SERVICE D'ENTRETIEN ET DE RÉPARATIONS GÉNÉRALES DES ÉDIFICES - SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS, DES INFRASTRUCTURES ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise les Services des travaux publics, des infrastructures et de l'environnement à retenir les services de la firme Les Constructions Gilga ltée, 1159, chemin de la Montagne, Gatineau, Québec, J9J 4C7, pour les services d'entretien et de réparations générales de bâtiments et d'installations intérieures et extérieures. Ce choix repose sur la base des taux horaires et des pourcentages de majoration du prix coûtant pour la fourniture de matériel inscrite à la formule de soumission, pour un montant approximatif de 2 517 539,74 \$, incluant les taxes, pour une période de cinq ans. Le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 28 mai 2020, et ce, comme étant la plus basse soumission reçue et conforme.

Le contrat sera d'une durée de cinq années et prendra effet à compter de la date d'adjudication.

Après la première année du contrat, les prix unitaires seront révisés annuellement, le tout basé sur l'indice du prix à la consommation.

Les fonds à cette fin seront pris aux budgets de fonctionnement, programme triennal d'immobilisations, des budgets de projets des Services des travaux publics, des infrastructures et de l'environnement, et ce, jusqu'à concurrence des disponibilités budgétaires.

Le trésorier est autorisé à prévoir les sommes aux budgets des années 2021 à 2025 afin de donner suite à la présente.

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-506

AUTORISER UN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE POUR DES SERVICES D'ENTRETIEN MÉNAGER ADDITIONNELS - SOUMISSION 2017 SP 001 - ENTRETIEN MÉNAGER - DIVERS SERVICES DE LA VILLE DE GATINEAU - SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2017-363 du 26 avril 2017, adjugeait des contrats aux firmes Entretien général J.P.D., Nasco inc., GSF Canada inc. et La Relance Outaouais inc. pour les services d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT QUE ce comité, par sa résolution numéro CE-2019-502, du 3 juillet 2019, approuvait des ajustements de coût pour les services d'entretien ménager de différents édifices au montant de 20 651,22 \$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE l'article 9 du cahier des charges particulières prévoit que les fréquences pour les services d'entretien ménager pour les édifices ciblés peuvent être modifiées;

CONSIDÉRANT QUE des nettoyages additionnels sont nécessaires suite à la pandémie de la Covid-19 pour le restant de l'année 2020;

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816 2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, une résolution du comité exécutif est nécessaire puisque le montant cumulatif des honoraires supplémentaires excède la limite de 10 % prévue au règlement ou supérieur à 200 000 \$:

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise un montant approximatif supplémentaire de 160 000 \$ incluant les taxes, aux fournisseurs selon l'annexe ci-joint, pour les services additionnels d'entretien ménager lié à la pandémie de la Covid-19 de divers édifices de la Ville.

Les dépenses seront imputées au poste budgétaire suivant :

POSTE	DESCRIPTION
02-79900-533-35756	Autres édifices, équip. (Général) – Conciergerie -COVID

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-507

SOUMISSION 2019 SP 401 - SERVICES PROFESSIONNELS D'INGÉNIEURS-CONSEILS - RÉFECTION ROUTIÈRE ET PROLONGEMENT D'ÉGOUT SANITAIRE - BOULEVARD SAINT-RENÉ, ENTRE LA RUE MAX ET LA MONTÉE DALTON - SERVICES DES INFRASTRUCTURES

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- adjuge un contrat à la firme CITEK, s.e.n.c. 99, rue Crémazie, unité 104, Gatineau, Québec, J8Y 3P1, pour les services professionnels d'ingénieurs-conseils pour la réalisation d'études préparatoires pour le mandat de réfection routière et prolongement d'égout sanitaire - Boulevard Saint-René, entre la rue Max et la montée Dalton, basés sur les prix forfaitaires inscrits à l'offre de prix, pour un montant total de 104 827,31 \$ incluant les taxes, le tout en conformité avec les documents d'appel d'offres et sa soumission déposée le 12 mai 2020, comme étant la soumission ayant obtenu le meilleur pointage final après évaluation par un comité de sélection, le tout conformément à la grille d'évaluation autorisée;

- autorise la firme CITEK, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC), et à présenter, tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection routière et prolongement d'égout sanitaire sur le boulevard Saint-René, entre la rue Max et la montée Dalton;
- autorise la firme CITEK, s.e.n.c., à soumettre toute demande d'autorisation ainsi que tous les documents requis se rapportant à ces travaux aux autorités compétentes en la matière, si la situation est rendue nécessaire, et à présenter tout engagement en lien avec les demandes d'autorisation requises pour le projet de réfection routière et prolongement d'égout sanitaire sur le boulevard Saint-René, entre la rue Max et la montée Dalton;
- confirme son engagement à soumettre au MELCC et aux autorités concernés, au plus tard 60 jours après la fin des travaux ou selon les délais prescrits, une attestation signée par un ingénieur ou un professionnel autorisé, selon le cas, quant à la conformité des travaux avec les autorisations accordées.

Les fonds à cette fin seront pris à même les postes budgétaires suivants :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
06-30828-123-94362	95 721,30 \$	Aqueduc, égouts, sentiers cyclables ponts et trottoirs - 18-3043 – Honoraires professionnels – Boulevard Saint-René – Entre la montée Dalton et la rue Max
04-13493	4 558,70 \$	TPS à recevoir Ristourne
04-13593	4 547,31 \$	TVQ à recevoir Ristourne

Un certificat du trésorier a été émis le 6 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-508

PROLONGATION D'UN SURCROÎT DE TRAVAIL À TITRE DE RESPONSABLE, ADMINISTRATION À LA DIVISION DE L'ANIMATION ET LA DIFFUSION CULTURELLE AU SERVICE DES ARTS, DE LA CULTURE ET DES LETTRES POUR LA PÉRIODE DU 24 JUILLET 2020 AU 27 AOÛT 2021

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Règlement numéro 816-2017 concernant la délégation de pouvoir du comité exécutif à certains fonctionnaires y incluant le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville de Gatineau, les dépenses en salaire associées à un surcroît de travail de plus de 100 000 \$ doivent être soumises au comité exécutif;

CONSIDÉRANT QUE la dépense accordée à ce surcroît de travail dépassera la somme de 100 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le Service des arts, de la culture et des lettres a été autorisé à prolonger un surcroît de travail temporaire à titre de responsable, administration, du Service des arts, de la culture et des lettres pour une période de 13 mois :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité accepte la prolongation du surcroît de travail à titre de responsable, Administration, du Service des arts, de la culture et des lettres pour une période de 13 mois.

Les fonds à cette fin seront pris dans le poste budgétaire du service concerné.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

CE-2020-509

AUTORISER LE TRÉSORIER À PUISER À MÊME LA RÉSERVE AUTO-ASSURANCE - RÈGLEMENT HORS COUR - ST-GERMAIN EGOUTS ET AQUEDUCS INC. C. VILLE DE GATINEAU ET GROUPE LEMAIRE INC. - APPEL D'OFFRES 2017 SP 065 -

CONSIDÉRANT QU'en date du 27 mars 2019, la demanderesse St-Germain Egouts et aqueducs inc. instituait contre la Ville de Gatineau et Groupe Lemaire inc. un recours en dommages-intérêts pour pertes de profits résultant d'un appel d'offres lancé par la Ville de Gatineau le 30 novembre 2017, portant le numéro GAT 2017 SP 065, réclamant la somme de 157 467,06\$ plus les intérêts;

CONSIDÉRANT QUE des pourparlers de règlement hors cour ont eu lieu et que des modalités quant à une entente ont été convenues;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt de la Ville de Gatineau de régler ce dossier conformément aux modalités négociées entre les parties :

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité :

- accepte le règlement du présent litige sur la base du versement, par la Ville de Gatineau, d'un montant final, en capital, intérêts et frais, de 75 000,00 \$ en contrepartie d'un désistement, chaque partie payant ses frais, de la demande intentée par la demanderesse et de la signature d'une quittance complète et finale pour tous dommages reliés directement ou indirectement au faits allégués à la demande introductive d'instance dans le dossier de cour 550-17-010966-198;
- autorise le trésorier à puiser à même le poste budgétaire 05-99230 - Réserve Fonds auto-assurance.

Le Service des affaires juridiques ou son mandataire est autorisé à signer et à déposer tout document ou procédure nécessaire afin de finaliser le présent règlement.

Les fonds à cette fin seront pris à même le poste budgétaire suivant :

POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
05-99230	75 000 \$	Surplus affecte - Auto-assurance n.v.

Un certificat du trésorier a été émis le 4 juillet 2020.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller
Comité exécutif

M^c GENEVIÈVE LEDUC
Greffière
Comité exécutif